

# LABORATOIRE D'HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires



ESSAIS

Destinataire(s) :

ARS  
MAIRIE DE DESIRADE  
MAIRIE DE DESIRADE  
DSDS (Santé Environnement)

## RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 24/01/2016  
N° de Dossier DEM-160115-230

MAIRIE DE DESIRADE  
HOTEL DE VILLE

97127 DESIRADE

### EAU DE BAINNADE

#### Eau de baignade

N° échantillon	160115-00660	Rapport d'analyse n° : 160101064		
Date de réception	15/01/2016	Motif du prélèvement	CS	
Date de prélèvement	14/01/2016	Type de visite	AU-BAI	
Heure de prélèvement	10:10	Conditions de prélèvement		
Prélevé par	FF	Date d'analyse	15/01/2016	
Point de surveillance	BAIE-MAHAULT	Code prélèvement	00090030	
Site de baignade	LA DESIRADE - BAIE	Code analyse	00088873	
PARAMETRES	METHODE	UNITE	CRITERES	RESULTAT
			Norme	
Entérocoques	ISO78991	n / 100 ml		<15
Escherichia coli	ISO93083	n / 100 ml		<15

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à analyse. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Chef de service  
Nadia BABEL

Morne Jolivière - B.P. 484  
97183 Abymes Cedex  
Guadeloupe

Téléphone : 0590 89 69 40

0590 89 69 43

Télécopie : 0590 89 69 41

e-mail : pasteur@pasteur-guadeloupe.fr

Page 1 sur 1

Accréditation COFRAC n°1-1303, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)  
Critères réglementaires fixés par l'Arrêté du 11 janvier 2007